



Lettre d'information trimestrielle de Sologne Nature Environnement

Edito

L'Association Sologne Nature Environnement sort de la crise qui l'agitait ces dernières semaines

L'organisation interne se restructure. Les salariés(es) et les membres du Conseil d'Administration, sous mon impulsion, ont vécu quelques réunions et nous nous approchons de la mise en place d'une pratique salariale renouvelée acceptable par tous. Certaines postures résistent encore. Mais ce que j'avais intitulé « recherche-action » qui consiste à mettre chacun(e) en pleine acceptation de son rôle en situation d'agir vers un objectif partagé, rentre dans les attitudes et les pratiques.

L'épouvantail agité des heures supplémentaires se réduit à une dimension finalement peu conséquente dès lors que la confiance se rétablit et qu'une écoute réciproque se met en place. Les rôles préalablement revendiqués, de vice-présidences par exemple, changent au profit d'une équipe moins verticale pour un engagement plus serein et un travail concret et non statutaire.

Une autre étape est à franchir. Comme je m'y étais engagé, le travail collégial doit s'élargir. Dans le cadre d'un débat d'idées le plus large possible, nous allons consulter tous les adhérents(es), tous les financeurs et donateurs d'ordre qui voudront bien participer à ce moment convivial de réflexions sur les valeurs et objectifs de Sologne Nature Environnement.

Nous invitons donc tous les partenaires que vous êtes à une assemblée-débat autour de tables rondes ayant vocation à délibérer sur les engagements que vous souhaitez défendre au travers de notre Association. Nous proposons le dernier samedi d'octobre 2022 soit le 29/10/22.

Évidemment, les historiques fondements et agréments pour une action éducative populaire, complémentaire de l'Enseignement Public, restent notre finalité première et la protection, la connaissance et la préservation du monde naturel solognot sont et seront toujours notre socle de compétences.

Mais le dérèglement climatique n'est plus un sujet du futur, il agit au présent

Les canicules récentes le démontrent à l'envi. Aussi l'artificialisation des sols doit cesser au profit de solutions permettant (ou : favorisant) la porosité des surfaces. Les émissions de gaz à effet de serre doivent diminuer en favorisant les circuits courts, sans passer par une logistique lourde en déplacements. En outre, l'encartonnage consomme du papier, et donc des arbres, et chaque emballage contenant du polystyrène, le tout ajoute des déchets aux déchets.

Mais l'effondrement du vivant se constate quotidiennement

Les sécheresses, les pesticides, les températures trop hautes font disparaître une multitude d'insectes et donc d'oiseaux, chauve-souris et autres insectivores. La pollinisation diminue. La chasse en nombre assassine le gibier, compensé par des élevages qui concentrent des quantités

toujours plus grandes d'individus. Leur nourriture impose des cultures dédiées alors que le monde sauvage s'autosuffit et se régule naturellement. La biodiversité s'amenuise au profit d'espèces choisies sans prédateurs naturels.

Mais la gestion de l'eau devient un problème crucial

40 % des cours d'eau sont « à sec » cet été. L'empoisonnement se meurt. Les potagers cuisent au soleil. Pourtant on installe des bassines qui détournent des nappes phréatiques profondes l'eau, qu'on laisse s'évaporer en surface pour des cultures d'été souvent destinées au bétail. Pourtant la prolifération des piscines se poursuit.

Mais les incendies se multiplient

Pendant ce temps, l'enrillagement continue de fragmenter la forêt solognote, créant des obstacles aux déplacements des engins de secours. La liberté de mouvements de la faune, nécessaire à sa biodiversité, est entravée.

Mais les énergies renouvelables restent insuffisantes

Elles se réduisent à deux solutions : l'éolien et le photovoltaïque, concentrés en parc sur plusieurs dizaines d'hectares, alors que d'autres origines et répartitions sont possibles... En France, il suffirait de 6 500 moulins pour assurer les besoins en électricité de dix millions de foyers. Poser les capteurs sur les toits permettrait de préserver les espaces verts. Il y a des alternatives aux capteurs voltaïques, comme aux éoliennes à grandes ailes...

Mais la sobriété doit devenir une règle

La production d'énergie ne doit pas non plus s'amplifier pour satisfaire une consommation en constante augmentation. Le "toujours plus" doit cesser au bénéfice de l'utile. L'État nous invite à cette réflexion.

Car la priorité écologique doit passer avant tout

La liste des questions s'allongera autant que vous le souhaitez... Et nous organiserons des tables rondes pour débattre et constituer un consensus sur nos valeurs.

Etienne VERSCHUEREN, Président de Sologne Nature Environnement

Sommaire

Edito1

Actualités 2

CAP sur la COP : Région CVL 2

Rapport de la Cour des comptes ... 4

Sécheresse 2022 4

Incendies : zoom sur nos forêts 7

Faune & flore de Sologne 8

Un Havre de Paix pour la Loutrre à Villefranche-sur-Cher ! 8

À la découverte des Grands Murins de Pruniers-en-Sologne..... 9

Libellules rencontrées au cours de la saison de terrain 2022..... 9

La Cistude est de retour pour de nouvelles aventures ! 11

Animation.....12

Les Estivales de l'eau 2022 15

Mardi soir au bord de l'eau, Zoom sur le Castor..... 16

Les animations grand public des Inventaires de la Biodiversité Communale17

La symphonie du brame ! 17

Vie de l'association15

L'école dehors..... 15

Bonne route Marion 16

Présentation de Maëlle..... 17

Bonne continuation Mélaine ! 17

Nouvel administrateur 17

Les membres du CA 17

Appel aux bénévoles.....18

Agenda.....19

Comité de rédaction.....20

CAP sur la COP : La Région Centre-Val de Loire déclare l'état d'urgence climatique et sociale

En décembre dernier, la Collectivité régionale a déclaré l'état d'urgence climatique et sociale en réponse à la menace qui pèse sur le territoire, la région, l'Etat, l'humanité et le monde naturel. Quels constats ? Quelles actions à mener ? Quelles marges de manœuvre et de progression ? Explications.



Alerte du GIEC : le constat d'un état d'urgence climatique mondial !

Alors que le GIEC a commencé, en août dernier, à publier une partie de son dernier rapport et que la communauté internationale se retrouvait en novembre à Glasgow à l'occasion de la COP 26, il est urgent d'amplifier les actions.

Nombre des changements relevés sont sans précédent depuis des milliers, voire des centaines de milliers d'années, et certains phénomènes déjà en cours, comme l'élévation continue du niveau de la mer, sont irréversibles sur des centaines ou des milliers d'années.

Si les activités humaines sont sans conteste à l'origine du changement climatique, des réductions fortes et soutenues de dioxyde de carbone (CO₂) et d'autres gaz à effet de serre en limiteraient la portée. Alors que la qualité de l'air en bénéficierait rapidement, la stabilisation des températures mondiales pourrait prendre 20 à 30 ans.

Le premier rapport d'évaluation du GIEC en sept ans passe en revue cinq scénarios d'émissions de gaz à effet de serre, du plus optimiste à l'hypothèse du pire.

Valérie Masson-Delmotte, co-Présidente du groupe de travail I du GIEC, a déclaré que « Nous avons aujourd'hui une image beaucoup plus claire du climat passé, présent et futur, ce qui est essentiel pour comprendre ce vers quoi nous

allons, ce qui peut être fait et comment nous préparer. » **Elle a ajouté que** « Ce rapport nous confronte à la réalité. »

S'il est incontestable que le climat change et que les activités humaines ont une incidence sur les changements climatiques, le rapport permet de saisir le rôle du changement climatique dans l'intensification de phénomènes météorologiques et climatiques tels que les vagues de chaleur extrêmes et les épisodes de fortes pluies. Détaillant des informations régionalisées compilées dans un Atlas Interactif et dans des fiches, [le nouveau rapport du GIEC apporte un éclairage des plus concrets sur ce que nous sommes en train de vivre et d'observer, où que nous habitons dans le monde.](#)

Les actions humaines peuvent encore déterminer l'évolution du climat à venir, et comme le précise M. Zhai «Stabiliser le climat, il faudra procéder à des réductions fortes, rapides et soutenues des émissions de gaz à effet de serre et ramener à zéro les émissions nettes de CO₂. La limitation des autres gaz à effet de serre et des polluants atmosphériques, en particulier le méthane, pourrait être bénéfique pour la santé publique comme pour le climat ».

La Région : Chef d'orchestre de la stratégie de neutralité carbone en Centre-Val de Loire !

La France s'est donné pour objectif d'atteindre la **neutralité carbone d'ici 2050**.

Les collectivités territoriales, qui ont un poids important dans les émissions de GES nationales, ont donc 2 rôles clés à jouer :



- Viser l'exemplarité et la neutralité de leur fonctionnement interne ;
- Mobiliser, coordonner et être acteur de la démarche en tant que chef d'orchestre de la stratégie de neutralité carbone pour les activités hébergées sur leur territoire.

La Région Centre-Val de Loire s'inscrit pleinement dans cette démarche.

Engagée et mobilisée, fédératrice et **aux avant-postes de l'urgence climatique et sociale**, la Région a présenté le 15 novembre dernier le **BILAN CARBONE** du territoire Centre-Val de Loire et de la Collectivité Régionale. Réalisé par **EcoAct** (Méthode Bilan Carbone ®) et s'appuyant notamment sur les données des observatoires régionaux, ce Bilan passe en revue, par secteurs les productions, importations et consommations d'énergies.

Sur l'année 2019, le territoire régional a généré **26,6 millions de tonnes de CO2**.

Pour atteindre l'équilibre visé, les actions et la mobilisation doivent s'amplifier, les objectifs fixés se basant sur l'état des lieux complet et détaillé du Bilan Carbone.

<https://youtu.be/WVYwzV3H-v4>

Viser l'exemplarité et la neutralité de leur fonctionnement interne

Dans une démarche de transition et d'exemplarité, la Région a également élaboré un **PLAN DE TRANSITION** qui comporte 30 actions pour réduire l'empreinte carbone de la collectivité. Il s'agit d'engagements concrets portés en interne.

La Région déclare l'état d'urgence climatique et sociale !

Votée en session plénière en décembre 2021, la **Déclaration de l'état d'urgence climatique et sociale** portée par la Région se veut une **réponse** à la menace qui pèse sur notre territoire, notre région, notre Etat, l'humanité et le monde naturel. Par cette Déclaration, le Conseil régional s'engage à :

- Informer et former par tous les moyens possibles les habitants de la région sur la situation et les effets écologiques et sociaux du dérèglement climatique et des crises écologiques ;
- Intégrer l'urgence climatique, écologique et sociale dans toutes les politiques publiques ;
- Engager une transition exemplaire de la Collectivité ;

- Faire de la prospective permanente autour des vulnérabilités, avec la préoccupation de la justice sociale, à la fois pour l'atténuation mais bien aussi d'ores et déjà pour l'adaptation ;
- Intégrer directement les citoyens et acteurs de la société civile organisée dans ses décisions ;
- Coopérer avec les territoires de la Région et au-delà ;
- Être une porte-parole de la nécessité d'engagements plus concrets et rapides auprès de l'Etat, de l'Union européenne et des instances et organisations concernées par le dérèglement climatique. Continuer d'agir pour que la voix des territoires et des citoyens soit mieux prise en compte dans les processus de négociation mondiale autour du climat.

Centre-Val de Loire : depuis 2019, l'expérience d'une COP à l'échelle régionale

Sur le territoire régional, des projets exemplaires étaient d'ores et déjà initiés en faveur du climat et de la transition énergétique. Afin d'intensifier les actions et de développer et amplifier une mobilisation collective, la Région Centre-Val de Loire, en tant que chef de file "climat" à l'échelle de son territoire, a lancé en 2019 une COP régionale. Dans le même esprit que la COP internationale, il s'agit d'aboutir à un accord biennal réunissant les engagements des acteurs du territoire, les habitants, les collectivités, etc. pour atteindre des objectifs partagés, afin de rendre les scénarios opérationnels et de corriger les trajectoires. Ces engagements devront permettre de participer collectivement à l'atteinte des objectifs régionaux, avec l'implication de tous. Fruit d'une mobilisation sans précédent des citoyens, entreprises, associations, collectivités, structures parapubliques et publiques, centres de recherche et/ou de formation durant 18 mois, le 1er Accord COP Centre-Val de Loire a été signé en février 2021 par le Conseil Régional, l'ADEME Centre-Val de Loire, WWF France et la Banque des Territoires. Cette étape importante vise la transformation de nos ambitions collectives en des actions concrètes. La COP vise l'implication de tous les acteurs de la région face au défi climatique, maintenant et sur le long terme.

Document : [Rapport Etat d'Urgence Climatique et Sociale \(ZIP - 3,94 MO\)](https://cop.centre-valdeloire.fr/wp-content/uploads/2022/01/Rapport-Etat-Urgence-climatique-et-sociale-session-dec-21-VF.zip)
<https://cop.centre-valdeloire.fr/wp-content/uploads/2022/01/Rapport-Etat-Urgence-climatique-et-sociale-session-dec-21-VF.zip>



Rapport de la Cour des comptes : l'agriculture biologique doit être davantage soutenue



Jeudi 30 juin, la Cour des comptes a rendu public un rapport d'évaluation sur le soutien à l'agriculture biologique. Les effets positifs de l'agriculture biologique sur la santé, la biodiversité, le climat y sont bien documentés et étayés par des études référencées. Ce rapport souligne également l'insuffisance de l'action publique en faveur de cette forme d'agriculture au travers de la politique agricole commune (PAC), voire les contradictions entre les politiques publiques via le soutien à l'agriculture de haute valeur environnementale (HVE), beaucoup moins exigeante.

Les effets positifs de l'agriculture biologique

C'est Pierre Moscovici, Premier Président de la Cour des comptes, qui, lors d'une conférence de presse ce jeudi 30 juin, a rappelé les lacunes de l'État français dans le soutien au développement et au maintien de l'agriculture biologique. En dépit d'une forte croissance de la production biologique depuis 2005, la consommation reste modeste.

Pourtant nous le savons, les avantages de la production biologique sont nombreux : santé des producteurs et de leur entourage, des consommateurs, préservation de la biodiversité, de la qualité de l'eau, de l'air, des sols, bien-être animal, climat, l'influence positive de cette agriculture sur ces domaines est indéniable. Le président de la Cour des comptes a bien insisté sur ce point.

De plus, dans un contexte de tensions géopolitiques, l'agriculture biologique participe à la souveraineté alimentaire. **Souveraineté vers laquelle nous devons impérativement nous tourner dans les années à venir afin de rompre notre dépendance à d'autres pays, en redéfinissant nos modes de production et notamment en abandonnant nos dépendances aux engrais et produits de synthèse.**



« Mettre en œuvre les pratiques agroécologiques »

« Ce rapport met en exergue ce que nous affirmons de longue date sur les intérêts environnementaux, sociaux, sanitaires et économiques de l'agriculture biologique. **Il est grand temps de mettre en œuvre réellement les pratiques agroécologiques.** Nous demandons au gouvernement de prendre en compte ses conclusions dans les dernières négociations sur la politique agricole commune (PAC) et de soutenir fortement le développement et le maintien de l'agriculture biologique en France, grâce aux aides à la conversion et à la rémunération des services rendus. Il faut une feuille de route claire du gouvernement et regarder précisément les moyens mis pour le déploiement de l'agriculture biologique qui devra atteindre 18 % de la SAU à horizon 2027, comme l'ambitionne la France dans la PAC. », explique Cécile Claveirole, responsable politique des questions agricoles et alimentaires à France Nature Environnement.

France Nature Environnement - Publié le 30 juin 2022

Sécheresse 2022 : un moment historique qui doit remettre en question notre gestion de l'eau

La sécheresse de 2022 s'annonce déjà historique. Pour l'heure, 95 départements sont concernés par des mesures de restriction des usages de l'eau, dont 62 départements sont placés en crise, ce qui constitue le dernier des quatre niveaux d'alerte. Outre le manque de pluie au cours de ces derniers mois et du dernier hiver, cette sécheresse est aussi la conséquence d'une gestion de l'eau inadaptée à la réalité de nos ressources et incohérente par rapport aux connaissances scientifiques. Mauvaise gestion de l'eau et réchauffement climatique : France Nature Environnement revient sur les ingrédients de cette sécheresse gravissime pour notre pays et vouée à se répéter dans les prochaines années. La sobriété, la remise en cause du modèle agricole et la préservation des écosystèmes s'imposent aujourd'hui comme les seules solutions de sortie de crise.



Sécheresse : de quoi on parle ?

Quand on parle de sécheresse, on distingue :

- La sécheresse météorologique : “il ne pleut pas”. Un déficit de précipitations prolongé affecte un territoire.
- La sécheresse agronomique : “les sols sont secs”. Le manque d’eau affecte le développement de la végétation.
- La sécheresse hydrologique : “il n’y a plus d’eau dans les rivières”. Le niveau des nappes souterraines et le débit des cours d’eau diminuent ; les milieux aquatiques sont impactés et leur fonctionnement naturel est perturbé.

Si la première, aggravée par le réchauffement climatique, échappe à notre contrôle, les deux autres sont étroitement liées à nos choix en matière de gestion de l’eau.

Outre le déficit pluviométrique, une augmentation des températures entraîne un assèchement de l’air en surface et un accroissement de l’évaporation des sols et de la transpiration des plantes. Mais les écosystèmes sont normalement tout à fait capables de gérer ce genre d’épisodes. **Le problème, c’est que des décennies d’aménagements et de prélèvements les ont poussés au bout de leur capacité de résilience.** Et les conséquences de ces choix se font douloureusement sentir aujourd’hui.

Aménagements, mauvaise gestion des sols et prélèvements excessifs : la recette d’une sécheresse inédite

L’artificialisation des sols joue un rôle primordial dans les problèmes d’eau que nous rencontrons actuellement. Les zones urbaines sont aujourd’hui largement imperméabilisées, empêchant l’eau de s’infiltrer dans le sol et donc d’aller remplir les réserves souterraines.

Il en va de même pour les sols agricoles, dont la surface agricole utile (SAU) occupe 50% du territoire hexagonal : destruction structurale des sols, destruction des zones humides et des haies qui favorisaient l’infiltration de l’eau... **Un sol vivant agit comme une éponge tandis qu’un sol en mauvais état laisse glisser l’eau sans la retenir** : elle gonfle les cours d’eau, provoque des inondations et rejoint les océans sans avoir le temps de s’infiltrer. Ces pratiques ont contribué à accélérer le cycle de l’eau alors qu’il faudrait le ralentir.

“Y a qu’à stocker l’eau”, pourrait-on penser. La nature fait cela très bien et gratuitement,



pour peu qu’on lui laisse les commandes. Au contraire, les retenues d’eau artificielles aggravent les sécheresses qu’elles sont censées combattre : en Espagne, une récente étude a montré que les bassins versants comportant le plus de barrages sont aussi ceux qui connaissent le plus de sécheresses. Par ailleurs, le stockage crée un cercle vicieux de surconsommation de l’eau ([plus d’informations ici](#)).

Nos prélèvements sont excessifs par rapport aux capacités des milieux

Eau potable, sécurité incendie, tourisme, refroidissement des centrales nucléaires, industrie, agriculture, hydroélectricité... Pour toutes ces activités, nous utilisons de l’eau douce. La plupart d’entre elles restituent l’eau aux milieux, de plus ou moins bonne qualité. Au contraire, l’irrigation ne restitue pas l’eau, tandis que le stockage de l’eau mène à des pertes de quantité (évaporation), et de qualité (l’eau chauffe, des algues se développent, etc.).

Par ailleurs, l’irrigation de certaines cultures céréalières ponctionne une grande quantité d’eau au moment le plus critique : l’été. Tout cela relève de choix : certains modes de culture sont soutenus pour leur rendement en répondant à un modèle productiviste insoutenable. Nous pouvons faire autrement.

Les changements climatiques vont engendrer une baisse d’environ 25 % d’eau disponible d’ici 2050. Si nous continuons à prélever plus que ce que les milieux sont en capacité de supporter, à la fois pendant les hautes eaux où les réserves se reconstituent et dans la période de basses eaux (de mai à novembre), où la ressource est en tension, les sécheresses sont inévitables. Et elles seront aggravées par les sécheresses météorologiques.



Moins prélever, adapter les usages : l'indispensable sobriété

Les [Assises de l'eau](#) ont constitué un moment politique important pour les acteurs de l'eau en 2018-2019 et ont abouti à un "nouveau pacte pour faire face aux changements climatiques". Elles ont fixé des nouveaux objectifs de réduction des prélèvements d'eau : - 10 % en 5 ans d'ici 2025 et - 25 % en 15 ans d'ici 2035. Il est temps que tous les secteurs s'attèlent sérieusement à l'atteinte de ces objectifs. Alors que 94 % de la surface agricole utile est cultivée en pluvial, l'irrigation concerne seulement 15 % des exploitations. En tant que plus grosse consommatrice d'eau l'été, cette partie du secteur agricole est la première concernée par la mise en place d'une gestion équilibrée de la ressource. Car si on peut cultiver sans irriguer, on ne peut vivre sans eau.

En cela, le modèle agricole productiviste doit être interrogé au regard du réchauffement climatique : un modèle qui pousse [vers le développement d'une irrigation à des fins de rendement](#), où les sols malmenés ne sont plus capables de remplir leurs fonctions écologiques, où les voix des autres modèles agricoles sont étouffées par un lobbying puissant, c'est un modèle obsolète face aux enjeux climatiques, pour l'avenir des sols, des milieux aquatiques et pour la souveraineté alimentaire de la France (dont l'eau potable fait évidemment partie !).

Pour Antoine Gatet, vice-président de France Nature Environnement : *"C'est l'agroécologie qui nourrit, pas le maïs d'exportation. La souveraineté alimentaire passe par des cultures alimentaires qui ne détruisent pas les milieux et les écosystèmes. Au-delà de la sobriété, nous devons agir sur les choix de prélèvements et de répartition de l'eau, conformément au droit de l'environnement en place depuis 30 ans."*

Rétablir l'équilibre en restaurant les écosystèmes

Pour France Nature Environnement, la sobriété des usages doit s'accompagner d'efforts pour rétablir la production d'eau verte (eau de pluie absorbée par les végétaux). Cela passe par la restauration des écosystèmes, afin qu'ils retrouvent leurs fonctionnalités naturelles.

- Protéger et restaurer les milieux qui stockent naturellement l'eau et qui constituent des points d'infiltration vers les nappes souterraines, notamment les zones humides, riches en humus, qui fonctionnent [comme des éponges naturelles](#). Elles stockent l'eau, atténuent les inondations, et la restituent aux milieux en cas de sécheresse. La multiplication de ces points d'infiltration, qui constitue un outil efficace de lutte contre la sécheresse, s'avère également très bénéfique pour la biodiversité. Le modèle agricole productiviste est largement responsable de leur disparition continue.
- En zone urbaine, désartificialiser les sols et limiter les nouvelles artificialisations. Un sol perméable favorise l'infiltration des eaux et limite les inondations l'hiver et les sécheresses l'été.
- En zone agricole, replanter des haies, des arbres, des bosquets, créer des terrasses pour casser les pentes et atténuer le ruissellement... Outre la restauration des infrastructures naturelles, le passage à des techniques d'agroécologie favorisant les sols vivants est indispensable. Les "mauvaises herbes" n'en sont pas, ce sont les supports des sols vivants dans l'écosystème. Leurs racines permettent à l'eau de s'infiltrer et le couvert végétal empêche le sol de se dessécher.

• Avec les 9 milliards d'euros annuels de la PAC (sur 60 milliards), la France a les moyens de soutenir une politique de sobriété et de transformation de l'agriculture, voire d'effacer les dettes des agriculteurs qui souhaitent passer à l'agroécologie mais qui sont coincés par le poids des emprunts.

France Nature Environnement,
Publié le 11 août 2022



Incendies : nos forêts ont besoin d'urgence d'une plus grande diversité

Les incendies de 2022, dont l'ampleur est liée au réchauffement climatique, nous engagent à revoir notre rapport à la nature : nous devons nous appuyer sur elle, au lieu de chercher à l'asservir. Nous pouvons diminuer la combustibilité de nos forêts en aidant le retour des feuillus, et organiser des paysages plus résilients en partant de ce qui reste de nos espaces naturels et de nos cours d'eau. La réhabilitation des surfaces détruites par le feu sera l'occasion de chantiers pilotes pour cette nécessaire reconsidération de notre environnement, vers un monde plus vivable.



- Dans les peuplements forestiers eux-mêmes, il faut raffermir par la diversité des espèces notamment feuillues, limitant la combustibilité et favorisant la résilience.
- À l'échelle des paysages, il faut différencier la gestion des espaces urbanisés des espaces naturels, forestiers et agricoles. Cette gestion différenciée va nous permettre de cloisonner l'espace afin de limiter l'étendue et l'impact des incendies.

Reconstruire autour de la trame verte et bleue

Cette recomposition devrait s'appuyer sur une trame verte et bleue élargie, repensée autour du réseau hydrographique comme infrastructure naturelle d'un monde plus résilient et vivable.

Plus que jamais l'eau devient une ressource vitale, par sa rareté annoncée, et pour son rôle contre les incendies dans l'entretien des coupures vertes et dans la lutte active. Sa gestion en lien avec la biodiversité devient centrale pour la santé de nos écosystèmes, garante des autres enjeux comme la sécurité, le bois ou le stockage du carbone.

Projet collectif et chantiers pilotes

Pour Christophe Chauvin, pilote du réseau Forêt au sein de France Nature Environnement : « La reconsidération de nos activités et de leur impact sur notre environnement, dans une approche plus humble, ne constitue pas un recul mais un progrès de l'humanité. Elle devrait constituer un projet de société, fédérant toutes les compétences et les sensibilités dans une approche multifonctionnelle concertée. Les surfaces brûlées à réhabiliter pourraient alors être autant de chantiers pilotes dans une autre manière d'exercer l'intelligence humaine : s'adapter aux contraintes, et moins prétendre les effacer. S'appuyer sur la nature, plutôt que la combattre, et pour cela prendre le temps d'observer comment elle réagit. »

France Nature Environnement,

Publié le 22 août 2022

Des causes avant tout humaines

Les feux de forêt catastrophiques de cet été, s'ils appellent la compassion pour les victimes face à la puissance parfois terrifiante de la nature, sont cependant loin d'être d'origine naturelle. Très majoritairement déclenchés de main d'homme, ils se sont développés de façon particulièrement explosive dans les grandes forêts résineuses que nous avons plantées ; ils sont fondamentalement la conséquence du réchauffement climatique que nous avons causé.

Prométhée incendiaire de sa propre maison

Ces incendies constituent donc un véritable retour de flamme par rapport à l'énergie démesurée que nous exigeons de notre environnement. Il nous faut trouver une relation plus douce avec la nature... Après l'avoir subie, puis avoir cru la maîtriser, nous parlons maintenant de la protéger. Mais il s'agit d'abord de l'habiter. Nous devons protéger une nature dont nous vivons et faisons partie, pas simplement en conserver quelques reliques.

(Bio)diversité à toutes échelles

Avec l'évolution du climat, il devient plus que jamais urgent de réintroduire de l'hétérogénéité et de la biodiversité dans les écosystèmes que nous avons fragilisés :



Faune & flore de Sologne

Un Havre de Paix pour la Loutre à Villefranche-sur-Cher !



Catiche terminée
©Sologne Nature Environnement

Avons-nous encore besoin de vous présenter la Loutre ? Cette sirène de nos rivières, protégée depuis 50 ans, qui recolonise la Sologne. Ce carnivore nocturne qui gîte dans des catiches et pose des épreintes pour marquer son territoire. Non, nous sommes sûrs que vous connaissez bien ce mammifère tant étudié par votre association!

Alors parlons des actions que votre association met en place en sa faveur à Villefranche-sur-Cher ! Depuis 2021, avec le soutien de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et du Conseil départemental du Loir-et-Cher (CD41), la Plage de Villefranche est labellisée Havre de Paix pour la Loutre. Kézako ? C'est une action de conservation participative. Elle permet à la municipalité d'agir concrètement pour la protection de l'animal en lui créant, sur son territoire, un espace privilégié et en communiquant sur son engagement. Nous

remercions d'ailleurs la municipalité de Villefranche-sur-Cher pour son implication.

Pour aller plus loin et mieux connaître l'espèce, SNE a étudié durant un an sa fréquentation au sein du Havre. Discrète, la demoiselle a laissé une trace de son passage en avril dernier ! Une épreinte ! De nombreuses traces sont présentes aux alentours.

Mieux encore, pour agir en sa faveur deux actions d'envergure ont été entreprises : la construction d'une catiche artificielle et la réhabilitation d'un bras mort, via l'arrachage de la Jussie qui l'envahit.

Zoom sur la construction de la catiche ! Le premier juillet dernier, nous étions 9 motivés pour créer notre première catiche solognote ! Durant 5 heures, salariés, adhérents et administrateurs ont déplacé, décaissé, coupé et agencé des perches, des tronçons, des écorces et du sable. L'équipe a été partagée en deux : la team "blaireau" a creusé le sol et planté les premiers pieux, la team "castor" a taillé les perches et ajusté les écorces. Les deux équipes se sont ensuite réunies pour assembler la fameuse catiche. Un grand merci à tous ceux qui se sont impliqués dans cette aventure : Aurélien C., Claude G., Etienne V., Jean-Claude L., Jonas B., Maëlle D. et Méline B. .



Journée coconstruction d'une Catiche
© Yvon Houzier



Catiche en cours
©Sologne Nature Environnement

La catiche est constituée de la manière suivante : une entrée côté terre et une entrée côté eau, de 15 à 20 cm de large chacune, ainsi que deux chambres. Les murs sont faits de tronçons de bouleaux (gracieusement offerts par le CD41) maintenus par des pieux en bois de saule. Le toit est composé d'écorce de pin, de perches de saule et de sable.

La journée a été placée sous le signe de la bonne humeur, des échanges et du soleil ! Car ce moment a aussi été l'occasion pour toutes les personnes présentes de partager un pique-nique au bord de l'eau, d'apprendre à identifier les indices de présence du Castor ou d'échanger sur les enjeux de la biodiversité en Sologne. On aime ces chantiers qui nous rassemblent chez SNE !

Et pour la suite ? D'autres catiches sont prévues en Septembre, mais elles seront construites par des étudiants en BTS Gestion et Protection de la Nature. Mais si cet article vous a donné envie de vous impliquer pour la Loutre ou pour la Nature en Sologne, n'hésitez pas à rejoindre le groupe «

Mammifères » de l'association ou un autre groupe naturaliste ! Apportez vos idées d'actions ou vos compétences de bricoleur ! Et signalez-nous la présence du moindre animal ou de la moindre plante que vous croisez sur votre chemin !

Angélique VILLÉGER



À la découverte des Grands Murins de Pruniers-en-Sologne

En 2012, dans les combles de l'église de Pruniers-en-Sologne, une colonie de Grands Murins est découverte. Vingt individus sont recensés. Depuis, la maternité fait l'objet d'un suivi régulier. Lors du passage en juin 2022, 55 chauves-souris, dont une dizaine de jeunes, sont dénombrées.

Mais le suivi des Grands Murins de la commune ne s'arrête pas là ! Un appel récent informe SNE qu'un Grand Murin a été trouvé mort dans une classe de l'école primaire. Il fait ressurgir le souvenir d'un SOS de 2018. Deux jeunes Murins s'étaient égarés sur la façade du bâtiment. Comme ils ne parvenaient pas à retrouver l'entrée de leur gîte, l'association les avait aidés à regagner leur nurserie.



SOS pour un Jeune Grand Murin
©Sologne Nature Environnement

Contrairement aux combles de l'église, facilement accessibles, le grenier de l'école ne l'est pas. Pour déterminer le nombre de chauves-souris qui

Pour remercier la commune du prêt de ces merveilleux gîtes, les chiroptères ne font qu'une bouchée des insectes qui crapahutent dans le secteur. Effectivement, un Grand Murin mange 30 à 50 % de son poids en insectes chaque nuit. Ainsi, pour une colonie de 200 individus de cette espèce, la commune est délestée de 2 à 3,2 kg* d'insectes par nuit. Même si ces chauves-souris se nourrissent essentiellement d'insectes terrestres supérieurs à 1 cm (Carabe, Bousier, Criquet), elles doivent sans doute nous soulager de la présence de quelques moustiques au passage. (*selon Chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg & Suisse – Laurent Artur et Michèle Lemaire)

Maëlle DEVIDAL

Stagiaire Chiroptères dans votre association

s'y cachent, il faut donc les compter le soir, à la tombée de la nuit, alors qu'elles sortent se nourrir. Et pour déterminer leur point de sortie, il faut être plusieurs à se poster autour de l'école et à scruter l'envol des chauves-souris. Comme des Grand Murins sont aussi présents à quelques dizaines de mètres, dans l'église, il est probable que les deux colonies n'en soient qu'une seule, laquelle se déplacerait entre les deux bâtiments, selon la température. Par conséquent, il faut compter simultanément les chauves-souris qui sortent de l'église et de l'école. Il a donc fallu faire appel à de nombreux bénévoles pour résoudre ce mystère. Je les remercie, car sans eux, cela n'aurait pas été possible.

C'est donc le mardi 19 juillet que nous nous sommes retrouvés. Deux équipes se sont postées autour des bâtiments accueillant les chauves-souris. Les bénévoles à l'affût autour de l'église comptent 48 individus qui en sortent. Ils ont ensuite rejoint l'équipe qui observait l'école, les chauves-souris y étant bien plus nombreuses. C'est donc dans un moment de convivialité et d'échange que nous les avons comptées : leur nombre atteint 143 !

C'est donc avec plaisir que je vous annonce que la commune de Pruniers-en-Sologne abrite 191 Grand Murins cette année ! Un record en Sologne !



Grands Murins de l'église
©Sologne Nature Environnement

Libellules rencontrées au cours de la saison de terrain 2022

Pour 2022, avec les complications climatiques que l'on connaît aujourd'hui (canicules, sécheresses et autres...), je ne m'attendais pas à faire des observations exceptionnelles de libellules cette année, mais plutôt à une absence des espèces les plus patrimoniales qui, dans les bonnes années, ne sont déjà pas très communes en Sologne.

Au cours de mes inventaires, j'avais quand même observé plusieurs espèces prioritaires du Plan National d'Actions pour les Odonates en Sologne : la Leucorrhine à large queue, l'Agrion de Mercure, la Cordulie à corps fin, la Cordulie métallique, la Cordulie à tâches jaunes, l'Anax napolitain et le Cordulégastré annelé.



Dans ce petit article, je me propose de vous présenter quatre de ces espèces remarquables. Par la suite, en fin d'article, j'évoquerai les menaces qui pèsent sur ces espèces confrontées au changement climatique.

La Leucorrhine à large queue (*Leucorrhinia caudalis*)

Au cours de mes inventaires de cette année, je n'ai pu observer une petite population de cette espèce qu'à une occasion, sur un étang d'une propriété privée à Nançay (18). À noter que cette observation constitue un nouveau site connu pour la Leucorrhine à large queue. Les mâles sont assez facilement

repérables avec des jumelles de par leur allure et leur comportement. Ils sont de taille moyenne, avec une face blanche, un abdomen bleu dont l'extrémité est légèrement élargie, avec des cercoïdes (appendices situés à l'extrémité de l'abdomen) blancs et des ptérostigmas (partie épaisse et colorée du bord



Leucorrhine à large queue
© Eva Sempé

antérieur des ailes) également blancs. Généralement posés sur la végétation aquatique à proximité du site de ponte de la femelle, sur la défensive, ils ont un vol papillonnant très particulier et facilement « repérable » avec des jumelles, quand d'autres libellules s'en approchent d'un peu trop près. L'espèce reste assez rare dans la région. Les femelles sont beaucoup plus discrètes et difficiles à observer.

L'espèce est protégée en France, elle est d'intérêt européen (Natura 2000) et classée en liste rouge régionale dans la catégorie « en danger » (EN).

La Cordulie métallique (*Somatochlora metallica*)

Sur la même propriété, mais sur un autre étang, j'ai eu la chance d'observer un individu de cette espèce de libellule très discrète. Sa coloration est d'un vert métallique brillant teinté de bronze (pouvant être parfois assez sombre), avec des taches jaunes à la base de l'abdomen difficilement visibles sur l'insecte en vol. Cette libellule patrouille discrètement au-dessus de l'eau, près de la berge. Elle affectionne la voûte des arbres. On la trouve le plus souvent en queue d'étang.

En région Centre-Val de Loire, bien que présente sur 5 des 6 départements de la région, l'espèce se répartit essentiellement en Sologne, mais en petit nombre.

Classée en liste rouge de la région Centre-Val de Loire en catégorie « quasi menacée » (NT), cette espèce fait partie des espèces déterminantes des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF).



Cordulie métallique
© Eva Sempé



Anax napolitain © Wikimedia
Commons - F. Pastaña

L'Anax napolitain (*Anax parthenope*)

C'est une grande espèce qu'il est difficile de manquer quand on recherche les libellules. Elle est légèrement plus petite que l'Anax empereur, mais la selle bleue azurée sur le second segment abdominal, au milieu d'une coloration générale plutôt terne des mâles, est bien visible. Cette espèce peut être, aujourd'hui, plus régulièrement observée car elle est favorisée par le réchauffement climatique, et sa répartition s'étend de plus en plus vers le nord. Elle se trouve de préférence sur des eaux calmes avec une riche végétation aquatique et/ou des roselières. Vous pouvez la voir en plein milieu de l'été sur des grands étangs de la Sologne, comme par exemple l'Étang du Puits, l'Étang de l'Arche et encore l'Étang de Beaumont.

L'espèce figure en liste rouge de la région Centre-Val de Loire en catégorie « quasi menacée » (NT).



Le Cordulégastré annelé (*Cordulegaster boltonii*)

Cette espèce affectionne tout particulièrement les ruisseaux et petites rivières de la Sologne. Je l'ai observée sur plusieurs sites au cours de mes suivis, comme par exemple sur le cours d'eau du Néant ou sur le site de l'ENS des Lévrays à Nouan-le-Fuzelier. Elle se reconnaît à sa grande taille et sa coloration jaune et noir en bandes. L'odonate est largement répandu en France, mais jamais en grand nombre. En Sologne, il préfère les petits cours d'eau avec un fond sableux. Les mâles patrouillent inlassablement le long des secteurs ombragés à la recherche de femelles.

Menaces

Si les menaces qui pèsent sur les libellules en général sont multiples et diverses, toutes sont liées aux atteintes portées à l'intégrité des zones humides. En ce qui concerne notre région on peut citer : l'ensemble des aménagements d'infrastructures et les modifications d'occupation du sol (constructions, routes, barrages ...) combinés aux drainages, l'assèchement, les comblements, etc. Dans un contexte où la consommation d'espace est croissante et toujours plus pressante sur les milieux naturels, la Sologne n'est pas épargnée. À cela viennent s'ajouter d'autres menaces telles que la pollution des eaux (l'eutrophisation par les nitrates agricoles et des

eaux usées favorisent l'augmentation des algues), les espèces envahissantes (surtout l'Écrevisse de Louisiane) et les carpes ! En effet, les carpes se nourrissent de larves de libellules et, une trop forte densité de ces animaux accentue la turbidité des eaux, ce qui décime la végétation aquatique.

Qui ne s'est pas assis au bord de l'eau et observé l'activité incessante de ces silhouettes colorées aux ailes graciles ? Ne laissons pas disparaître ces « merveilles de la nature » que sont les libellules.

Eva SEMPÉ

La Cistude est de retour pour de nouvelles aventures !

Pour rappel, la Cistude d'Europe est une petite tortue d'eau douce. Elle serait présente depuis le siècle dernier en Sologne. Lorsque le printemps s'installe, les cistudes s'accouplent. Ensuite, de mai à juillet, les femelles gravides viennent pondre leurs œufs. Nos tortues solognotes pondent en moyenne 10 œufs contre 6 en Brenne. D'après le suivi de Camille Le Trocquer, ancienne volontaire en service civique, les cistudes ont réalisé 21 pontes en 2021.

Par la suite, les embryons se développent pendant 80 jours environ et éclosent à l'automne ou au printemps suivant. Ainsi certains Cistudons attendent mars ou avril pour sortir et voir les rayons de soleil pour la première fois : on parle d'émergence printanière. Sur les 21 pontes, seulement 5 d'entre elles ont permis la naissance de petits Cistudons au printemps 2022.

Nous pouvons expliquer ces terribles résultats : les aléas climatiques ont encore frappé ! En effet, les œufs ont besoin d'un été chaud et sec pour se développer convenablement. Or, l'été dernier fut catastrophique, avec beaucoup de pluie et de la fraîcheur. En conséquence, les œufs ne se sont pas développés et ont pourri. Pour ne rien arranger, ce printemps a été bien sec, empêchant les petits Cistudons de remonter à la surface. Au total, 19 jeunes tortues ont vu le jour en 2022 contre 178 en 2021. Malgré ces résultats, nous en savons désormais un petit peu plus sur leur mode de vie.



Cordulégastré annelé
© Eva Sempé



Cistude





Entretien du filet

Cette année, nous avons aussi entretenu le filet de protection de la zone de ponte, qui permet de protéger les oeufs de la prédation. Ainsi, des travaux ont été réalisés pour rehausser le filet par endroits, tout en faisant attention à ce que le courant électrique circule bien dans l'ensemble du filet.

L'année 2022 semble plus propice à la reproduction des Cistudes : l'été est bien chaud avec peu de pluie, ce qui favorise le développement des oeufs. De plus, pas moins de 29 pontes ont été repérées sur le site. En 2021, la zone de protection a été agrandie, passant de 600 m² à environ 1 500 m². Et la Cistude en a profité ! La présence de pontes dans cet agrandissement le confirme.

Que dites-vous de finir sur une belle anecdote ? Durant le suivi des pontes, nous avons eu le privilège de tomber sur une cistude qui se dirigeait vers la zone de ponte. Après avoir pris ses mesures et fait quelques recherches sur notre base de données, nous pouvons vous affirmer que cette tortue ne nous est pas inconnue. Née en 2007, elle a été la première cistude attrapée puis identifiée sur l'étang. Cette capture s'est déroulée durant l'année 2012. En 2019, elle a été de nouveau capturée et j'ai eu le privilège de la rencontrer en 2022.

N'ayant pas de prénom, la tradition veut donc que cette cistude porte le mien : Pauline. Grâce à notre suivi, nous pouvons vous affirmer que Pauline la cistude a aujourd'hui 15 ans. Une jeunette quand on sait qu'une Cistude peut atteindre 70 ans !

Pauline LEDU,
volontaire en service civique dans votre association

Animation

Les Estivales de l'Eau 2022

Cette année encore, les Estivales de l'Eau ont lieu du 2 juillet au 3 septembre.

Sur cette période estivale, nos animateurs nature vous proposent de découvrir ou de redécouvrir les milieux naturels de Sologne, et plus particulièrement les zones humides. En effet, ces dernières sont nombreuses en Sologne ! Étangs, rivières, tourbières, autant de milieux naturels qui abritent une flore et une faune exceptionnelle.

Grâce aux animations, nous abordons de multiples thématiques et partageons nos connaissances naturalistes. S'adressant tout autant aux adultes qu'aux enfants, aux touristes qu'aux locaux, ces sorties permettent des échanges où chacun peut apporter ses connaissances, son vécu et ses expériences.

Au mois de juillet, les participants ont par exemple pu découvrir les secrets de la ville de Romorantin-Lanthenay, capitale de la Sologne construite sur les rives de la Sauldre, mais ils ont pu aussi s'immerger dans des milieux plus naturels comme l'étang des Lévrays à Nouan-le-Fuzelier pour réaliser des observations d'oiseaux. Au-delà des thèmes naturalistes, nous aimons faire découvrir la nature autrement: en juillet, nous avons proposé des sorties telles que le dessin nature ; en septembre, nous irons au bord du Cher pour en apprendre un peu plus sur la vannerie sauvage... et pratiquer !



Ce programme de sorties propose donc des animations les mercredis et les week-ends, mais aussi les mardis soir. "Le mardi soir au bord de l'eau" est une soirée exceptionnelle où nos animateurs vous font découvrir la nature sous un autre angle... Nous partons sur les chemins de Sologne au crépuscule, quand la fraîcheur de la nuit, les étoiles et la lune arrivent afin de nous immerger dans une toute autre ambiance. Tout ce que l'on ne peut apercevoir le jour devient alors vivant et animé au crépuscule.

Nous vous attendons encore nombreux aux mois de septembre, afin de vous faire découvrir les merveilles de la Sologne !

Sarah BRICARD

Mardi soir au bord de l'eau, zoom sur le castor

Dans le cadre des « Estivales de l'eau », nous vous donnons rendez-vous tous les mardis. Habituellement, la découverte du mardi soir n'a pas de thème spécifique, hormis de profiter de la nature au bord de l'eau et de flâner au gré des rencontres offertes par dame Nature.



Cependant, nous avons pour une fois dérogé à la règle en proposant un thème pour un mardi, celui du castor. Un vrai succès ! Vous étiez 19 à avoir répondu présent seul en famille, c'est ensemble que nous sommes partis sur les chemins de la vallée du Cher. Bien accueillis... à peine arrivés, je situais l'endroit en quelques mots quand deux buses se sont perchées sur une botte de foin. Nous les avons contemplées de longues minutes, à l'aide des jumelles, puis, cheminant vers le Cher, nous nous sommes arrêtés un long moment pour découvrir cette forêt si particulière. Lianes, peupliers, saules, orties, nul doute, c'est une forêt alluviale. Puis petit à petit, nous nous sommes préparés à rencontrer les mammifères de la rivière. Loutre, castor, ragondin, nous avons défini ensemble

leurs points communs et différences. À la faveur d'une lune montante et d'un soleil déclinant, assis au bord de l'eau, nous l'avons attendu. Le plus gros rongeur d'Europe, le castor, s'est fait discret, timide et il ne s'est pas montré. Cependant, il avait laissé suffisamment de traces et indices pour que nous puissions sans nul doute déceler sa présence.

L'endroit étant connu de tous maintenant, il est certain que nous y retournerons.

Alexandre ROUBALAY

Les animations grand public des Inventaires de la Biodiversité Communale

Comme vous le savez peut-être, Sologne Nature Environnement travaille en partenariat avec la commune du Controis-en-Sologne dans le cadre du projet « Inventaire de biodiversité communale ». L'objectif de ce projet est d'inventorier les sites naturels de la commune afin de mieux connaître la biodiversité présente mais aussi de sensibiliser les habitants à ce patrimoine naturel proche de chez eux.

C'est donc dans le cadre de ce projet que l'école élémentaire de Feings a pu bénéficier de trois interventions sur différentes thématiques :

- La vie de la forêt, avec la classe de CP, où les enfants sont partis à la découverte sensorielle de la forêt située derrière l'école ;
- En parallèle, avec la classe de CE1, nous sommes partis découvrir les petites bêtes du sol : les décomposeurs. Munis de boîtes-loupes les enfants ont pu capturer les insectes, arachnides, mollusques, myriapodes (Mille Pattes)...
- Puis, quelques semaines plus tard, ce fut au tour de la classe de CE2, de partir à la découverte des arbres, pour terminer par la fabrication d'un herbier de feuilles !





Mais les élèves de Feings n'ont pas été les seuls à pouvoir découvrir la nature qui les entoure. Deux animations à destination du grand public ont permis aux familles de redécouvrir la nature près de chez elles !

Une première sortie à l'étang Roger de Thenay, où nous avons pu parcourir les bords de l'étang à la découverte de la faune et de la flore de Sologne. Libellules, papillons, orchidées et autres espèces en tout genre ont pu être observés.



Puis au travers d'une autre sortie à l'abbaye de Cornilly, une vingtaine de personnes ont pu participer à divers ateliers sur les rapaces nocturnes, mais aussi observer et en apprendre plus sur les autres habitantes de la nuit... les chauves-souris !

Un troisième et dernier atelier aura lieu le 8 octobre au square Ferdinand Buisson à Romorantin-Lanthenay.. Lors de cette animation, l'objectif sera d'apprendre à construire des nichoirs à oiseaux et de découvrir les espèces vivant près de chez nous ! Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes !

Kelly DUHORNAY

La symphonie du brame !

Aux premières ou aux dernières lueurs des jours, de fin septembre à début octobre, la complainte amoureuse du seigneur des forêts se fait entendre. Le brame résonne dans les forêts de Sologne. La période est délicate : la concurrence entre les mâles, la pression humaine, l'oubli de se nourrir, font du roi un colosse fragile. Venez nous rejoindre à l'écoute du brame pour apprendre à connaître les mœurs du cerf et à le respecter. Pendant cette période sensible, l'observation n'est jamais garantie et notre association de protection de la nature donne la priorité aux besoins et au respect de l'espèce. Mais en attendant, ouvrez grand vos oreilles à l'écoute des raires des grands cerfs !

Le brame, qu'est-ce que c'est ?

C'est la période d'accouplement des cerfs. La période de « rut » commence dès que Mesdames les biches sont prêtes à enfanter, donc fertiles. Elles préviennent ainsi Messieurs les cerfs qui, grâce à une odeur particulièrement différente, les remarquent aussitôt. Ce phénomène rend donc nos grands et beaux mâles en alerte puisqu'ils répondent directement à leur appel en poussant un grand cri lourd et profond, ce que l'on appelle « réer ou raire ».



C'est donc ainsi que la saison des amours commence chez nos amis les cervidés. Et c'est vers le plus fort qu'ira Madame. Ces dames provoquent un comportement territorial particulièrement agressif et souvent violent chez les cerfs. Ce sont donc plusieurs combats qui auront lieu. Une fois tous les mâles en alerte, il faut trouver un gagnant et s'il le faut mettre fin au combat, non pas de coqs ici mais, de cerfs ! C'est pour cela que Monsieur rait, afin de montrer qu'il est bien viril, que c'est lui le plus beau et le plus fort.

Son but est d'intimider ses adversaires et de charmer ces dames. Si ses rivaux ne sont pas calmés, un combat des plus rudes aura lieu. Le gagnant obtiendra le cœur de l'élue en question et cette période des amours prendra fin lorsque Madame sera féconde.

Le brame est un évènement immanquable dans notre région, les cerfs en quête amoureuse sont plus visibles et surtout plus audibles car ils n'ont qu'une chose en tête, trouver l'amour. Assister à un brame vous permettra d'observer de plus près le roi de la forêt et de découvrir une autre facette de ce dernier.

Juste pour vos yeux et vos oreilles, nous organisons 3 sorties en Septembre et Octobre !

Dépêchez-vous de prendre vos places, il n'y en aura pas pour tout le monde !

Vie de l'association

Clotilde ROBERT

École dehors, pour des enfants plus heureux

« L'école dehors, ça t'intéresse ? »

me demande Alexandre. Nous sommes en Septembre 2021, l'école a commencé depuis quelques semaines seulement, les projets pour l'année scolaire sont déjà arrêtés. J'ignore de quoi il s'agit. Mais le nom m'attire... !

École DEHORS !

Désireuse de comprendre de quoi il retourne, et voyant là peut-être l'opportunité d'apporter à mes élèves des outils pour se construire, je réponds par l'affirmative à notre cher animateur, qui me met aussitôt en relation avec Mathilde de Cacqueray, animatrice de réseau à Graine Centre-Val de Loire. Laquelle m'explique tout !

C'est quoi, l'école dehors ?

L'école dehors, c'est intégrer les programmes à des activités d'apprentissage grandeur nature, à l'extérieur, de préférence loin du béton et du bitume, de façon régulière. C'est offrir à l'enfant l'opportunité de découvrir ce qu'abrite un espace de nature, d'expérimenter, de jouer, de créer, de découvrir à son rythme, de partager des moments avec les autres... Dans un monde où nombre de personnes passent beaucoup de temps devant les écrans, il s'agit aussi de RECONNECTER LES ENFANTS À LA NATURE ! **Conquise !**

Conquise !

Lamotte-Beuvron offre des espaces forestiers riches, aussi n'ai-je pas été difficile à convaincre. Je suis conquise !

Se former

Les 23 et 24 octobre 2021, l'association Sologna Nature et Culture, sise à Clémont (dans le Cher), propose une formation pratique dont le thème est « L'école du dehors ». J'y prends part, ce qui me permet de rencontrer des enseignants, des animateurs et éducateurs à la nature, des assistantes maternelles,

des professionnels travaillant dans des structures d'accueil pour les tout-petits. Crystèle Ferjou, conseillère pédagogique départementale en arts plastiques dans l'académie de Poitiers, également présente, nous montre comment mettre en place une séquence de sensibilisation à l'environnement à partir d'un album de jeunesse, lors de séances d'école dehors.

Des réseaux

Il faut dire que les professionnels de l'enfance s'intéressent de plus en plus à l'école du dehors ! Les réseaux s'organisent autour de ce beau projet. Les scientifiques étudient les expériences vécues ici et là, en France mais aussi en Angleterre, en Norvège ou en Suisse, où le mouvement « école du dehors » peut s'enorgueillir d'un certain recul. Les résultats sont unanimes, les bienfaits de cette pédagogie ne sont plus à démontrer.

Ma classe en plein air

Au sortir des vacances de la Toussaint, je me lance : après avoir rencontré les familles de mes élèves pour leur expliquer le projet, je fais classe dehors tous les vendredis matin dans la forêt domaniale qui se situe à dix minutes de l'école.

Trempés et ravis !

Bien équipés, nous sortons quel que soit le temps, hormis quand l'orage menace. Lors d'une séance sous une pluie incessante, nous avons randonnée. Les enfants étaient trempés... et ravis ! Aucun ne voulait abrégé la sortie ! Quand la météo n'est pas clémente, les enfants ont le droit au petit chocolat chaud... Ils ont donc quelque peu regretté l'arrivée des beaux jours.

Qu'est-ce qu'on fait dehors ?

La nature offre de multiples possibles et permet d'apprendre dans toutes les disciplines imposées par les programmes de l'école élémentaire :



si « Explorer le monde » est le domaine de prédilection, mes élèves ont aussi fait du français, des mathématiques, de l'éducation physique et sportive, des pratiques artistiques et musicales... et même de l'anglais !

Métamorphosés

Mais au-delà de ces injonctions institutionnelles, les enfants ont vécu une expérience riche sur le plan du développement personnel. La pédagogie par la nature les a métamorphosés, et ils se sont révélés bien plus enthousiastes qu'à l'accoutumée. De retour en classe, j'ai remarqué une curiosité accrue, une ambiance plus sereine, des comportements spontanés de partage et d'entraide plus marqués. Les expériences vécues ensemble dans la forêt ont soudé le groupe. Ce sont maintenant les « grandes » vacances, l'heure des bilans et de la préparation de l'année à venir... Je n'ai aucun doute sur les multiples bienfaits de l'école dehors, plébiscitée tant par les enfants que par leurs parents.

« Le jour de l'école de la forêt, Raphaël se lève sans difficulté ! » m'a affirmé une maman. Les familles

Bonne route Marion !

En ce milieu d'été, je termine mon contrat à Sologne Nature Environnement. L'occasion, pour moi, d'écrire un au revoir à cette association et aux humains qui la composent.

Durant cette saison d'animation, j'ai pu faire de très belles rencontres. J'ai découvert et appris sur des espèces, des outils, mais aussi humainement ; bref, je me suis enrichie au contact de cette équipe de naturalistes. Aussi bien avec le pôle « animation » qu'avec le pôle « études » !

Il faut dire que Sologne Nature Environnement a une réelle richesse, une pépite : une équipe humaine, professionnelle et compétente, accueillante et pédagogue. Des salariés et des bénévoles investis et bienveillants. Le tout avec un joli sens de l'humour.

Et si l'association opère actuellement des évolutions, je suis convaincue que c'est pour être encore plus riche et forte de ses valeurs de protection de l'environnement, d'étude des milieux et des espèces, et de sensibilisation des publics. Des valeurs qui, en ces temps d'urgence climatique, sont à mes yeux primordiales.

La région m'était inconnue. Aujourd'hui je la comprends mieux. Et d'accord... c'est presque « le plus bel endroit du Monde » !

Je ne suis pas venue seule en Sologne ; mon binôme canin a été chouchouté durant mon passage ici.

sont les bienvenues lors des séances d'école dehors, ce qui a facilité la communication avec les parents. Quant aux enfants, ils ont clairement exprimé leur attachement à ces sorties. Après les vacances de Noël, Arthur m'a demandé avec une inquiétude manifeste : « On va continuer à aller en forêt, maîtresse, hein ? » Et quand un jour férié s'est substitué à notre « école de la forêt », toute la classe a tenté de me convaincre de reporter ce précieux moment à un autre jour de la semaine... Certains élèves étaient prêts à faire fi du calendrier scolaire et à venir à l'école, afin de ne pas déroger à notre inestimable rendez-vous avec la forêt !

Et l'an prochain ?

Alors l'an prochain, l'école dehors, je continue ! de mes élèves pour leur expliquer le projet, je fais classe dehors tous les vendredis matin dans la forêt domaniale qui se situe à dix minutes de l'école.

Rosine BIGUET

Adhérente de Sologne Nature Environnement



Vous allez lui manquer au moins autant qu'à moi ! C'est un peu émue que je retourne dans le Doubs, où, coïncidence étrange, la loutre, observée ces dernières semaines, serait revenue après 30 ans d'absence !

Merci à toutes et tous pour cet accueil magnifique, pour tous ces bons moments et à très bientôt ; dans votre jolie Sologne ou, qui sait, autour d'un Mont d'Or chaud, sur le massif jurassien !

Naturellement,

Marion Planet



Présentation de Maëlle, stagiaire Chiroptères

Je m'appelle Maëlle Devidal, j'ai 19 ans et je suis native du Puy-de-Dôme, en Auvergne. Je suis arrivée à Sologne Nature Environnement début juin pour effectuer un stage de douze semaines sur les chiroptères. Vous l'avez donc compris, je suis les colonies de mise bas des mammifères volants de Sologne. Pour ce faire, je vais observer les chauves-souris dans leur gîte ou, lorsqu'elles sont trop bien cachées, je les compte à la tombée de la nuit quand elles s'envolent à l'aide des précieux bénévoles et de Pauline. J'accompagne aussi Angélique lors de nuits où nous les écoutons grâce aux Batbox qui nous permettent d'identifier les espèces présentes sur certaines communes.



Depuis mon plus jeune âge, je me suis préoccupée du sort de l'environnement en me posant toutes sortes de questions pour le préserver. C'est dans le cadre de mon BTS Gestion et Protection de la Nature, que je réalise dans un petit village du Puy-de-Dôme, que j'ai vu naître une passion pour les mammifères et en particulier les chiroptères. En effet, au-delà de l'aspect fascinant de leurs diverses adaptations au monde, ce taxon est composé d'espèces parapluies. Cela signifie qu'en protégeant les chauves-souris, on protège tout un panel d'autres espèces, notamment par des actions de préservation des milieux.

C'est dans cette lancée que je vais continuer mes études et le bénévolat pour apprendre à sauvegarder la nature qui nous entoure.

Maëlle DEVIDAL

Bonne continuation Mélaine !



C'est ici que s'achève ma route au sein de SNE. Ces 4 mois ont été très enrichissants de rencontres formidables. Travailler au sein d'une équipe de passionnés, à l'écoute, de bons conseils et amusants a été un réel plaisir ! Mes diverses missions en faveur de la protection de la biodiversité m'ont apporté de nombreuses connaissances. Je garderai un très beau souvenir de mon passage en Sologne !

À une prochaine !

Mélaine Besson

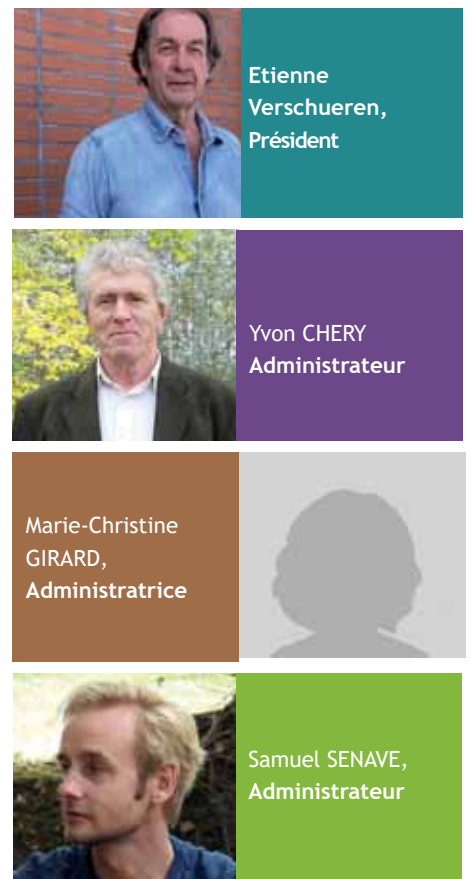
Nouvel administrateur

À Romorantin-Lanthenay depuis 1992, je suis maintenant en retraite. Je me sens pleinement en phase avec les objectifs de Sologne Nature Environnement : la connaissance et la préservation de la biodiversité, l'éducation populaire et l'accompagnement des collectivités. Et je sais que face à l'incontestable urgence écologique, on peut compter sur SNE, sur l'expertise de ses salariés, le dévouement de ses bénévoles et la conscience de ses adhérents.

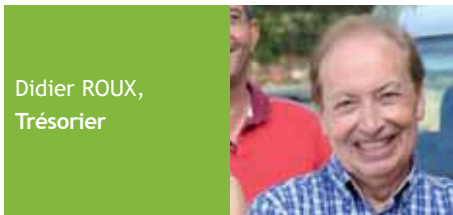
Yvon Chéry



Les membres du Conseil d'Administration



Nicole FOUILLIT,
Vice-Présidente



Didier ROUX,
Trésorier



Danielle ATTIA
SCHUSSLER,
Administratrice



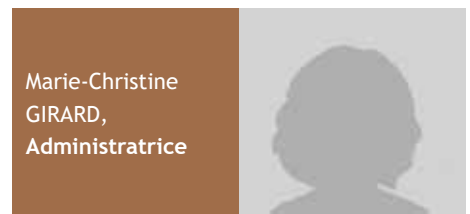
Jean-Claude
LECHELON
Administrateur



Noël PARROT,
Secrétaire



Cassandre TREYVAUD,
Administratrice



Marie-Christine
GIRARD,
Administratrice



Samuel SENAIVE,
Administrateur

Appel aux bénévoles !

Appel à bénévoles pour la Fête de l'Automne et du Champignon

Comme vous avez pu le remarquer dans notre newsletter pour les plus curieux, nous organisons les samedi 8 et dimanche 9 octobre prochain la Fête de l'Automne et du Champignon à la salle Sud Expo de Romorantin-Lanthenay. Le thème retenu cette année est « les forêts et le changement climatique ». Il y aura une projection, des expositions de champignons, de bois et de fruits sauvages si le climat est favorable. Seront aussi présents des producteurs comme le vignoble Tévenot ou *Les belles demoiselles*, des artisans locaux comme *Le fournil 1920*, *Au fil des toisons* et *Arthur et Lola*, des ateliers "vannerie", des Créations manuelles "nature" et de la tournure sur bois, des stands divers, le foodtruck *Tito's et bien d'autres* ! Afin que cet événement associatif annuel soit une réussite, **nous avons besoin d'huile de coude** !



Toute aide sera la bienvenue, des postes de bénévoles sont encore vacants. Alors si vous êtes disposé à distribuer des flyers, déposer des affiches, cueillir des champignons, récolter des bois, des fruits sauvages, être responsable de l'expo' bois, participer au montage/démontage de la salle, accueillir les visiteurs, répondre aux questions, tenir un stand ou aider à un atelier, nous vous attendons !

Nous vous invitons à remplir le formulaire en ligne pour vous aider à vous positionner.. Vous verrez, il y en a pour tous les goûts !

<https://forms.gle/ruavmvr8ehgfo7eY7>

Si vous n'avez jamais participé au salon et que vous souhaitez en savoir plus, une page lui est consacrée sur notre site internet.

Pour le bon déroulement du salon, une réunion avec le groupe Champignon est prévue le 26 septembre à 14h30 dans les locaux de SNE. Si vous souhaitez y assister, merci de m'en informer directement via clotilde.robert@sologne-nature.org.

Merci d'avance, nous comptons sur vous !

Clotilde ROBERT



Calendrier des animations

Événements

Samedi 8 et Dimanche 9 octobre, toute la journée de 10 heures à 18 heures : Fête de l'Automne & du Champignon à la salle Sud Expo de Romorantin-Lanthenay (41)

Petits et grands, nous serons heureux de vous accueillir pour fêter ensemble le retour coloré et flamboyant de l'automne. Venez en apprendre plus sur nos forêts solognotes et l'impact qu'a le changement climatique sur ces dernières. Comme chaque année, vous pourrez découvrir les œuvres que les enfants ont réalisées en classe pour participer à notre concours annuel et ainsi gagner une animation nature gratuite pour leur classe.

Au programme : expositions (champignons, découverte des bois et fruits sauvages de nos forêts...) Des artisans et producteurs en lien avec l'automne et la nature seront présents. De nombreux ateliers et activités seront proposés aux petits et grands...

Entrée : 2 € ; gratuit pour les moins de 18 ans

Vendredi 21 octobre, le soir à 10 heures (IBC) : Projection « L'ère de l'Homme » à la salle des fêtes de Contres (41)

Plongeons dans le passé à la rencontre des Mayas, Vikings ou encore Japonais du XVIIe siècle. Ils ont fait face à des situations difficiles avec leur environnement, comme nous aujourd'hui avec le changement climatique. L'Ère de l'Homme dessine une fresque humaine et historique, faisant dialoguer passé et présent : découverte de solutions et paroles d'acteurs .

Places limitées, gratuit, ouvert à tous.

Les sorties naturalistes

Groupe Ornithologique -
Réservé aux adhérents de
l'association

Dimanche 25 septembre, le matin à 9 heures : Les oiseaux migrateurs, lieu défini la semaine précédant la sortie

Samedi 5 novembre, le matin de 9h30 à 12 heures (ENS45) :

Secret d'automne à l'étang du Puits de Cerdon (45)

L'automne, saison magique en Sologne. Les arbres se parent de leur robe multicolore, les champignons sortent de terre, les premiers oiseaux migrateurs arrivent et annoncent les frimas de l'hiver prochain. Au bord de l'étang et en forêt, partons ensemble découvrir la nature en automne sur l'espace naturel sensible de l'étang du Puits.

Places limitées, gratuit, ouvert à tous.

Animations du calendrier
« Sologne, Naturez-vous ! »

Samedi 24 septembre, à l'aube vers 6h30 : Le brame du Cerf'rial lover à La Ferté-Saint-Cyr (41)

Mardi 27 septembre, en soirée vers 18h : Le brame du Cerf'rial lover à La Ferté-Saint-Cyr (41)

Mercredi 5 octobre, à l'aube vers 6h30 : Le brame du Cerf'rial lover à Vouzeron (18)

Aux premières ou aux dernières lueurs des jours de septembre, la complainte amoureuse du seigneur des forêts se fait entendre. Le brame résonne dans les forêts de Sologne.

Pendant cette période sensible, l'observation n'est jamais garantie et la priorité est donnée aux besoins et au respect de l'espèce. Mais en attendant, ouvrez grand vos oreilles à l'écoute des raires des grands cerfs !

Une sortie à la recherche des oiseaux migrateurs (limicoles, oiseaux d'eau, passereaux, etc.). Amenez un casse-croûte pour le midi.

Inscription auprès d'Eva Sempé

Dimanche 16 octobre (la journée, à partir de 9h30) : Balade automnale avec les oiseaux

Places limitées, 17 €, gratuit pour les adhérents & les moins de 14 ans - Informations complémentaires transmises à l'inscription

Samedi 22 octobre, le matin de 9h30 à 12 heures : Sortie Champignons à Orçay (41)

La Sologne nous présente quantité de fruits sauvages et de champignons. À l'aide de guides d'identification pour séparer les bons des mauvais, nous tenterons de présenter le plus grand nombre d'espèces, à défaut du plus grand nombre de champignons comestibles. Alors êtes-vous plutôt mycologue ou mycophage ?

Places limitées, 6 €, gratuit pour les adhérents et les moins de 14 ans

Mercredi 2 novembre, l'après-midi de 14h30 à 17 heures : Atelier Pelotes à Romorantin-Lanthenay (41)

Sortez votre plus belle loupe ! Les chouettes et hiboux laissent beaucoup d'indices derrière eux, en particulier les restes de leur repas...les pelotes de réjection. Elles recèlent beaucoup d'informations ! Nous apprendrons à décortiquer et identifier les petites victimes de ces oiseaux de nuit.

Places limitées, 6 €, gratuit pour les adhérents et les moins de 14 ans

Samedi 19 novembre, l'après-midi à 14 heures : « Mais qui est passé par là ? » rdv devant le restaurant « La cheminée » à Neuvy (41)

La forêt abrite cerfs, chevreuils, sangliers, renards... Autant d'animaux laissant traces et indices de présence derrière eux. Essayons de les décrypter pour voir qui est passé par là !

Places limitées, 6 €, gratuit pour les adhérents et les moins de 14 ans

Une sortie en forme de balade pour observer les oiseaux migrateurs et autres passereaux des forêts et le long des chemins dans des secteurs habituellement peu prospectés.

Amenez un casse-croûte pour le midi. Lieu d'observation communiqué la semaine précédant la sortie.

Inscription auprès d'Eva Sempé



Suite sorties

Mardi 18 octobre (18h30) : Réunion ornithologique (cette date est susceptible d'être changée)

Bilan des projets de suivis et inventaires de 2022 et projets pour 2023, au Parc de Beauvais - Romorantin.

Inscription auprès d'Eva Sempé

Dimanche 27 novembre, l'après-midi à 14 heures : Les premiers oiseaux hivernants, lieu défini la semaine précédant la sortie

Observation des oiseaux hivernants sur les étangs de Sologne.

Inscription auprès d'Eva Sempé

Groupe Botanique -
Réservé aux adhérents de
l'association

Vendredi 16 septembre, le soir à 19 heures : Atelier botanique sur les fruits des arbres et arbustes à Romorantin-Lanthenay (41)

Atelier botanique sur les fruits des arbres et arbustes suivi par un casse-croûte pris en commun.

Inscription auprès d'Eva Sempé

Dimanche 18 septembre, le matin à 9h : Sortie reconnaissance des fruits des arbres et arbustes, lieu défini la semaine précédant la sortie

Mise en pratique de la reconnaissance des fruits des arbres et arbustes. Les différents glands, samares et autres cornes n'auront plus de secrets pour nous.

Amenez un pique-nique et votre matériel botanique.

Inscription auprès d'Eva Sempé

Vendredi 7 octobre, le soir à 19 heures : Atelier Préparation du Salon de l'Automne et du Champignon à la salle SudExpo de Romorantin-Lanthenay(41)

Préparation du Salon de l'Automne et du Champignon, suivi d'un casse-croûte pris en commun à Sud-Expo, Romorantin-

Lanthenay.

Inscription auprès d'Eva Sempé

Vendredi 14 octobre, le soir à 19h : Atelier mycologique avec introduction à la microscopie au Château de Beauvais à Romorantin-Lanthenay (41)

Atelier mycologique avec introduction à la microscopie et à l'identification macroscopique des différents groupes de champignons suivi d'un casse-croûte pris en commun.

Inscription auprès d'Eva Sempé

Dimanche 6 novembre, (la journée, à partir de 9h30) : Sortie reconnaissance des champignons de nos forêts, lieu défini la semaine précédant la sortie

À la recherche des champignons au cours d'une balade en forêt. Amenez un panier, couteau et guide des champignons.

Inscription auprès d'Eva Sempé

Comité de rédaction

Les articles du Sologne Nature Infos n'engagent que leurs auteurs !

Sologne Nature Environnement
Parc de Beauvais
23 Route de Selles sur Cher
41200 Romorantin-Lanthenay

Tél. 02 54 76 27 18

Mail : info@sologne-nature.org

Site : www.sologne-nature.org

Un grand merci à Rosine Biguet qui a aidé à la correction de cette lettre et à tous les auteurs pour leurs articles !

Rédactrice en chef :
Clotilde Robert

Conception et mise en page :
Clotilde Robert

Comité de rédaction :
Clotilde Robert et Etienne Verschueren

Retrouvez-nous sur les réseaux

C'est simple, il te suffit de scanner l'un des deux QRcode à l'aide d'une application pour accéder directement à notre page Facebook ou notre profil Instagram !



Imprimé par nos soins sur papier recyclé ISSN 2262-1784

